

SUNDEP INFOS

LA BREVE DU SYNDICAT SOLIDAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

« C'était un professeur, un simple professeur, qui pensait que savoir était un grand trésor...que tous les moins que rien n'avaient pour s'en sortir que l'école et le droit qu'à chacun de s'instruire. Il y mettait du temps, du talent et du cœur, ainsi passait sa vie au milieu de nos heures, et loin des beaux discours, des grandes théories, à sa tâche chaque jour, on pouvait dire de lui : il changeait la vie... » C'était une professeure, une simple directrice d'une école à Pantin, elle s'appelait Christine et souffrait d'un mal invisible : le mal de l'école, le mal de l'institution. Christine Renon s'est suicidée dans l'école qu'elle dirigeait lundi 23 septembre... mais c'est une autre mort qui a pris toute la place, celle d'un ancien président. Nous rendons hommage à Christine au travers de cette brève largement dédiée à la souffrance du monde enseignant, à peine un mois après la rentrée.

NON AU SNU

Le gouvernement veut rendre obligatoire le Service National Universel pour les jeunes de 16 ans.

Il s'agit ici d'inculquer un esprit d'obéissance absolue aux règles des normes qui, pour la plupart, ne visent qu'à perpétuer les inégalités et autres injustices que notre société actuelle induit. De plus, cette volonté de soumission de la jeunesse va permettre la mise en place d'un fichage systématique de toutes les jeunes de 16 à 25 ans.

Qui dit mieux : ces jeunes seront utilisés en remplacement de salarié.es qui bénéficiaient de conventions collectives. Ainsi chaque année ce sont 800 000 jeunes qui vont être exploités, sans droit, pour des durées variables. Leur perspective : poursuivre cet « engagement » par un service civique, dans les mêmes conditions de précarité.

Encadrement militaire, levée du drapeau, uniforme, raid... c'est à un véritable endoctrinement de la jeunesse que nous allons assister ! On peut rêver mieux, les jeunes d'aujourd'hui, non ?

Comment peut-on parler d'éducation à la citoyenneté si celle-ci est confiée à l'armée ?

C'est pourquoi le SUNDEP Solidaire est signataire d'un large appel visant à l'abrogation du SNU.

Silence... on meurt...

Si le mal être des enseignant.es n'est pas un fait nouveau, il semble indéniable de constater qu'il s'est largement amplifié au cours des dernières décennies, décennies de réformes mal pensées aux effets bien souvent catastrophiques. Les professeur.es français.es vivent de plus en plus difficilement les surcharges de travail administratif inhérentes aux mises en place des réformes successives, l'intervention de plus en plus prégnante de l'arbitraire avec la verticalisation des décisions prises par leur hiérarchie et la multiplication d'injonctions contradictoires dans leur quotidien....

Ce qui est nouveau désormais, c'est que cette souffrance invisible des enseignant.es est devenue mortelle à l'instar de celle qui a très violemment sévi au sein d'une ancienne administration privatisée de nos jours : France Télécom.

Ce qui est nouveau désormais, c'est que c'est l'institution qui tue, l'école qui fait souffrir. Car dans l'imaginaire collectif, un.e enseignant.e souffre par ses élèves et non du fait de l'institution. Pourtant, il suffit de lire les nombreux témoignages (#pasdevagues, Stylos Rouges) pour réaliser l'ampleur du problème. Une politique de ressources humaines proche du néant, l'absence d'organisme de régulation pour prendre en compte le mal-être des professeur.es. Restent des syndicats dont on musèle de plus en plus les actions, la parole (mise en cause du paritarisme..).

Christine Renon s'est suicidée dans l'école qu'elle dirigeait lundi 23 septembre. Depuis, on apprend que d'autres personnels de l'éducation nationale ont mis fin à leur jour en ce mois de septembre. Christine Renon s'est suicidée à 58 ans ; il y a une décennie de cela, elle aurait été déjà en retraite....

Macron : à l'aise à Rodez mais avec les enseignant.es il y a plus qu'un malaise...

Quand la mécanique en marche d'E. Macron se grippe et que sa communication « à la cool » dérape, cela permet de mesurer le mépris présidentiel face au corps enseignant. Non, M. Macron, il ne suffit pas d'annoncer avoir épousé l'une d'entre nous pour prétendre nous connaître, nous comprendre.

A l'occasion du « Grand Débat » ou plutôt devrions-nous le qualifier de grand show à l'honneur exclusif du président qui a eu lieu à Rodez début octobre, E. Macron n'a cessé d'accumuler contre-vérités, méconnaissances assumées et cynisme à toute épreuve.

« Je ne suis pas déconnant, non ? »...

Un peu tout de même, E. Macron, quand il annonce mordicus une retraite des enseignant.es à 1200 € en invoquant pêle-mêle que des variations statutaires peuvent cependant induire une nette disparité du montant des pensions des professeur.es ! Ben si, M. le Président, sauf votre respect, vous déconnez voire délirez de manière assez significative. On a aussi très bien compris que vous souhaitiez mettre fin au pacte social implicite unissant la profession MEN : « Vous serez mal payés toute votre vie mais votre retraite sera votre récompense ». Pacte social jamais mis en œuvre dans l'EP, soit dit en passant. Et puis, à bien y réfléchir, vous ne trouvez pas cette somme de 1200 € déconnante voire indécente ? Cette annonce n'est-elle pas un avant-goût amer de ce vers quoi conduira inéluctablement la mise en place du régime de retraite unique et à point ? Vous invoquez un système de calcul des retraites peu lisible que les enseignant.es ne seront pas capables de comprendre ? Vous « déconnez » j'espère... le système actuel est suffisamment transparent pour que nous souhaitions sa poursuite.

Jusqu'à quand le corps enseignant va-t-il accepter de tels propos à la teneur clairement provocatrice ?

sundep@laposte.net
<http://www.sundep.org>

Classe exceptionnelle : c'est reparti

Les notes de service concernant la promotion à la classe exceptionnelle 2019 ont été publiées au BO n° 17 du 25/04/2019. Ces notes tiennent compte des modifications de l'arrêté du 10 mai 2017 précisant les fonctions éligibles, qui a été modifié par un texte publié au JO le 14/04/2019.

Reste l'existence des 2 viviers de promotion à raison du ratio 80/20 pour les 1^{er} et 2nd viviers. De nombreux problèmes ont été relevés lors de la première campagne de promotions ; des critères restrictifs ont provoqué une baisse sensible des éligibles au premier vivier.

Cependant, comme lors des campagnes précédentes, très peu de professeur.es des écoles mais des enseignant.es du second degré et toujours une surreprésentation de professeur.es de l'enseignement supérieur!

Le SUNDEP Solidaires qui est contre cette n^{ème} classe, s'est insurgé contre les conditions draconiennes qui limitaient l'accès aux enseignant.es de l'enseignement privé.

Nous conseillons cependant aux professeur.es à candidater sur I-professionnel.

Jeudi 10 octobre

C'est la date de clôture s'agissant des inscriptions aux concours de l'Enseignement... Passée cette date, il sera trop tard...

A noter cette année, l'ouverture d'un Capes-Café section numérique et informatique et, pour la 2^{ème} année consécutive, le concours réservé n'est plus ouvert.

Au SUNDEP Solidaires, nous réclamons une politique volontariste s'agissant de la résorption de la précarité !



